

Ecole publique Bertha Harjès de Vert en Drouais

Procès-verbal du conseil d'école du 03 novembre 2020 :

Présents :

Le conseil municipal :

Mme Delaplace et Mme Dumon

Le comité de parents :

Mme Houel, Mme Grimoin (arrivée à 18h16), Mme Le Naour, Mme Yoyotte et M. Wey.

Le conseil des maîtres :

Mme Deluce, M. Rouleau, Mme Roux et Mme Saché

Périscolaire : personne, mesure sanitaire covid-19

Excusés :

Mme Ledoux, Mme Blanchard, Mme Bakkali, Mme Aubert, Mme Talbot, Mme Ferreira, Mme Clément, Mme Hermeline, Mme Wissocq, M. Matha, M. Monteiro et M. Perdereau.

Absents :

Autres présences : personne, mesure sanitaire covid-19

Mme Yoyotte (parent) et M. Rouleau (enseignant) seront secrétaires, le conseil commence à 18h10.

Relevé de conclusions :

Présentation des membres du conseil d'école par un tour de table

- Tous les présents acceptent le mode de déroulement du conseil d'école (uniquement les votants et maximum 2 heures) et reconnaissent que les conditions de distanciation et les mesures sanitaires de protection ont été prises.
- Il a été proposé aux membres du périscolaire de fournir des remarques/ des observations/ des réponses ; puisqu'ils ne pouvaient être présents.

Présentation de la manière d'expression des suffrages :

- Les membres du conseil d'école décident que **les votes** n'auront pas lieu à bulletin secret mais en **réponse verbale ou à main levée**.
- Les membres du conseil décident que le **PV du conseil d'école sera distribué aux membres sous forme dématérialisée et affiché aux parents de l'école sur le panneau d'affichage**. Personne n'est contre, la résolution est donc approuvée par le conseil d'école.

Validation du PV du conseil d'école du 23/06/2020 :

Pas de modification demandée

Après demande, personne n'étant contre, celui-ci est validé à l'unanimité.

EFFECTIFS :

Les effectifs pour l'année scolaire 2020/2021 sont de 125 élèves répartis dans 5 classes :

MS/GS : $17 + 6 = 23$, Mme Talbot

PS/GS : $8 + 14 = 22$, Mme Roux

CP/CE1 : $12 + 14 = 26$, Mme Deluce et Mme Blanchard pour la décharge de direction

CE1/CE2 : $8 + 20 = 28$, Mme Saché

CM1/CM2 : $11 + 15 = 26$ M. Rouleau

EQUIPE ENSEIGNANTE :

L'équipe éducative a changé :

- Mme Blanchard Léna remplace Mme Truchelut Amélie pour la décharge de direction. **Mme Deluce est déchargée le vendredi cette année.**
- Mme Baume Monique, AESH, était présente sur l'école lors de la première période. Elle encadrait un enfant spécifique sur 12h et était à disposition de l'école pour aider d'autres enfants le reste du temps. Elle a démissionné et n'est pas encore remplacée pour l'instant.

BUDGETS :

Bilan de la coopérative scolaire : Le budget de la coopérative est positif, le cahier de comptes est à disposition. Rappel du fonctionnement de la coopérative scolaire. **Nous remercions les parents qui participent activement à toutes les actions menées** pendant l'année en faveur de la coopérative scolaire. En effet, cela permet à l'école de réaliser des sorties, des actions et des achats sans avoir à demander de participation financière aux parents. Nous **remercions la municipalité pour la subvention** de 1060 euros à la coopérative.

Comme l'année dernière, il n'y a pas eu de sorties scolaires de fin d'année en raison de la crise sanitaire, **la coopérative scolaire a donc décidé d'investir dans du matériel informatique pour l'école : des vidéoprojecteurs en élémentaire et des tablettes en maternelle.**

Budget communal de fonctionnement pour l'année scolaire 2019/2020 : Le budget communal n'est pas épuisé, mais le sera prochainement.

ORGANISATION :

Décloisonnements mis en place pour l'année scolaire 2019/2020 :

- **lundis après-midi de 13h15 à 15h15** pour le premier semestre entre les classes de **GS et CP/CE1** : Mme Deluce prend les GS **en anglais et écriture ou sciences** et Mme Roux les CP/CE1 pour aller à la **piscine**.
- **l'après-midi entre les classes de maternelle**: sous forme d'ateliers :

Mme Talbot : les **MS les lundis et les jeudis** pour jeux de construction / logique / arts graphiques / anglais / arts visuels et **les GS les mardis et vendredis** pour jeux phonologiques / écriture / jeux de construction / arts visuels

Mme Roux : **les GS les jeudis** pour écriture / phonologie, **les MS les mardis et vendredis** pour écriture / sciences / motricité fine (collage, découpage, graphisme).

- **mardis matin de 10h45 à 11h45** : decloisonnement **CE1/CE2 et CM1/CM2**, Mme Saché prend les CM en **sciences** et M. Rouleau des CE en **découverte du monde (temps et espace)**.

- **jeudis après midi de 15H05 à 16h05** : décloisonnement CP/CE1 et CM1/CM2, M. Rouleau prend les **CP/CE1** pour faire **espace** et Mme Deluce les **CM** pour faire **anglais**.

remarques : pour le semestre 1, 1h d'anglais/semaine et 2h/semaine au 2^{ème} semestre. Les décloisonnements seront donc à revoir et à réorganiser une fois les séances de piscine terminées

ATTENTION : actuellement, le brassage des élèves et le mélange des classes n'étant plus possible, la piscine étant fermée, les décloisonnements n'ont donc plus lieu pour le moment.

La piscine a finalement prévenu tardivement qu'elle restait ouverte aux scolaires : nous sommes en train de voir quelle organisation serait possible (une classe ou deux classes étant donné l'interdiction de brasser les élèves) dès lundi prochain. En attente.

Organisation des APC : ceux-ci ont lieu **les mardis/jeudis** pour tous les enseignants. Les activités menées sont axées sur le langage « la prélecture » en maternelle et la lecture (déchiffrage / compréhension / fluidité / mise en voix de textes) ou les mathématiques (lecture de nombres / résolutions de problèmes, ...) en élémentaire. ***En cette période particulière, les APC peuvent continuer à avoir lieu uniquement sans brassage des enfants ni changement de classe.***

PPMS/ INTRUSION/INCENDIE

Cette année, **2 exercices « incendie »** nous sont demandés ainsi que **2 exercices PPMS** : « attentat intrusion » et « risque majeur » (explications des documents fournis et consultables). Les comptes rendus sont envoyés en mairie, au conseiller prévention/sécurité de la circonscription et de l'académie et sont consultables sur demande.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 02/10/2020. **L'exercice s'est bien passé.** Les trois alarmes ont été déclenchées successivement. Les élèves étaient prévenus et les consignes à suivre avaient été rappelées. Il est à noter que l'alarme est très peu audible lorsque les portes des classes maternelles sont fermées avec le bruit de fond de la classe. Le deuxième exercice se fera de manière inopinée.

Le premier exercice PPMS était un exercice du type « attentat intrusion » et a eu lieu le 16/10/2020. **L'exercice en lui-même s'est bien déroulé en présence de la gendarmerie. C'est la version colis piégé, avec évacuation de l'école et mise en protection derrière l'église, qui a été faite. Les enfants n'ont pas paniqué et ont suivi les consignes données.**

PLAN DE CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE

Actuellement, en cette période de confinement, la rentrée a lieu sous la forme d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire avec un protocole spécifique (informations/organisation/protocole envoyés à chaque famille de l'école). Le plan de continuité pédagogique n'a pas été déclenché.

Le plan de continuité pédagogique a été rédigé conjointement avec la municipalité (document disponible). Celui-ci peut être consulté sur demande auprès de Mme Deluce.

Le plan de continuité a été rédigé pendant la première période dans le but de nous préparer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire : 2 hypothèses :

Hypothèse 1 : Si des règles sanitaires plus strictes, entraînant une réduction des capacités d'accueil, notamment du fait des règles de distanciation, étaient appliquées en cas de circulation active du virus : **accueil pour tous les élèves à mi-temps en présentiel (lundi/jeudi ou mardi/vendredi) et à mi-temps en distanciel sans prise en compte de priorité (sauf élèves MDA) : PC niveau 1**

Actuellement, il n'y a plus de priorité pour les enfants de soignants/d'enseignants/... comme en mai l'année dernière. Pour notre école, seuls les enfants ayant un PPS seront accueillis quotidiennement.

Hypothèse 2 : En cas de circulation très active, localisée, nécessitant la fermeture des écoles sur une zone géographique déterminée : **mise en place du travail en distanciel uniquement : PC niveau 2**

REGLEMENTS 2020/2021

Envoi en même temps que la convocation au conseil du règlement intérieur et de la charte internet. Il a été demandé à chacun d'en prendre connaissance en amont.

Sans lecture du règlement de l'école et une demande est faite sur des modifications éventuelles.

Modification des articles : date de validation du conseil d'école. Sans modification, le règlement ne sera pas signé de nouveau pour cette année.

Sans modifications proposées, le règlement est validé par le conseil d'école.

Le règlement modifié est soumis au vote, personne n'étant contre, celui-ci est approuvé par le conseil d'école.

Sans lecture de la charte pour l'utilisation d'internet à l'école, une demande est faite sur des modifications éventuelles. Chaque élève qui utilisera les ordinateurs de l'école devra avoir lu, compris et signé ce document.

Sans modifications proposées, la charte est validée par le conseil d'école.

La charte modifiée est soumise au vote, personne n'étant contre, le texte est approuvé par le conseil d'école.

PROJET D'ECOLE :

Notre projet d'école s'organise cette année autour des 3 axes suivants :

Axe n°1 : développer la stratégie, le raisonnement, la logique

Axe n°2 : travailler sur le développement durable, l'environnement, l'éducation à la citoyenneté

Axe n°3 : développer la culture humaniste chez les élèves

Par rapport à l'année dernière, nous avons conservé les axes 1 et 2 et modifié l'axe 3 (anciennement intégration des parents dans l'école). Les différents axes ont majoritairement un bilan positif qui est à poursuivre et que l'on fait évoluer.

Le projet d'école est fourni aux personnes présentes, les **fiches actions** et les évolutions pour 2020/2021 peuvent être consultées et sont expliquées.

POUR L'AXE n°1 :

- Renforcer les **ateliers de logique mathématique, les ateliers de manipulations, le travail de logique des problèmes** (même si les premiers effets commencent à se faire ressentir et les résultats à s'améliorer).

POUR L'AXE n°2 :

- **Participation à des concours (« Ecole Fleurie », Dreux agglo, ...) + envisager d'inscrire l'école au label E3D** (labellisation de plusieurs niveaux récompensant les écoles en fonction des activités menées concernant le développement durable, la participation et action sur le recyclage)
- **Poursuivre le jardin potager** : les bulbes, les semis
- **Concernant le tri sélectif** : nous poursuivons la récupération de bouchons, de cartouches, de stylos, des gourdes de compote et réutilisation du papier usagé.

POUR L'AXE n° 3 :

- **Amélioration des connaissances des élèves dans les domaines artistiques : musique, peinture, littérature classique et réalisation d'une exposition** : Travailler chaque année sur 5 peintres, 5 compositeurs et certaines de leurs œuvres, 8 à 10 contes classiques.

QUE S'EST-IL PASSE ?

En fin d'année scolaire 2019/2020 : la **distribution des livres de prix** a eu lieu dans les classes/dans la cour. Les enfants présents ont reçu leur livre de la main des élus. Nous remercions la municipalité pour ce cadeau toujours très apprécié. Un dictionnaire français/anglais a également été offert aux CM2.

Le 20 septembre : les **séances de natation** le lundi après-midi pour les élèves de CP/CE1/CE2 ont repris et se dérouleront jusqu'au 24 janvier. Nous remercions la municipalité pour le renouvellement et le financement de cette activité, ainsi que les parents accompagnateurs.

Fin septembre : Ont eu lieu les évaluations nationales pour les CP et les CE1 où chaque parent a été/sera reçu individuellement si nécessaire (étant donné le contexte sanitaire, il n'est actuellement plus envisageable de recevoir les parents sur place à l'école) :

- **pour les CP, en moyenne : 77,7 % de réussite en français**

70,8 % de réussite en mathématiques

- **pour les CE1, en moyenne : 81,4 % de réussite en français**

70.7 % de réussite en mathématiques

En Octobre : une **vente de bulbes** a été faite par l'intermédiaire d'initiative fleurs, au profit de la coopérative scolaire pour un bénéfice d'environ 300€.

Le 2 octobre : le **premier exercice de sécurité incendie** a été fait.

Le 9 octobre : les **élections des représentants des parents d'élèves** se sont déroulées. Il n'y avait qu'une liste cette année. Les élus sont dans cet ordre : Mme Houel, Mme Grimoin, Mme Le Naour, Mme Yoyotte, Mme Ferreira, M. Wey et Mme Clément.

Le 15 octobre : Le **photographe** est venu à l'école pour faire les photos individuelles et collectives des enfants et des classes. Les bénéfices seront pour la coopérative scolaire.

Le 16 octobre : - L'exercice **PPMS alerte attentat intrusion** a eu lieu.

- Les élèves sont venus **déguisés pour le dernier jour d'école** et pour fêter avec anticipation Halloween.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

En raison du contexte sanitaire actuel, plusieurs actions prévues sont annulées, voir reportées pour certaines si c'est possible :

- vente de crêpes
- marché de Noël
- sortie médiathèque (en espérant que les sorties prévues en novembre/décembre puissent être reportées). Nous remercions la municipalité qui prend en charge le transport pour ces sorties.
- sortie piscine (en attente d'information, voir en alternance)
- spectacle de Noël (mairie : voir pour le reporter, décembre impossible ou en janvier ou annulation ou un autre spectacle plus tard sur un autre thème)

En décembre : Mme Roux et Mme Talbot organiseront **un goûter de Noël à la maternelle (ou chacune dans leur classe)** : le Père Noël passera dans les classes pour distribuer les

cadeaux et faire un petit goûter avec les enfants (à confirmer/ réorganiser en fonction du contexte sanitaire).

En décembre : loterie de jouets/jeux de Noël (à confirmer en fonction du contexte sanitaire).

Cette année, nous travaillerons sur **le thème « autour du monde »** pour l'exposition d'arts visuels de fin d'année scolaire.

L'année dernière notre thème était les sciences. Or nous n'avons pas pu tous profiter des interventions scientifiques prévues. Celles-ci sont remises en place cette année. **Chaque classe aura un à deux projets sur ce thème**, plus un projet collectif en lien avec la société les savants fous et l'intervention de M. Pereira. Ces interventions sont intégralement financées par la coopérative scolaire.

QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES :

De la part de la mairie :

Utilisation de la salle des fêtes par la classe de M. Rouleau : en cette période de reconfinement, M. Rouleau a préféré ne pas venir lundi, en attente de directives. La salle n'était utilisée par aucune association actuellement, il n'y a pas d'objection à l'utilisation de la salle par l'école (une seule classe). **M. Rouleau l'utilisera, sans contre-indication ministérielle, le lundi après-midi comme habituellement.**

Dans le contexte actuel, **la distribution des chocolats en fin d'année civile ne sera pas maintenue.**

De la part des parents représentants :

1°) Fin juin, il était annoncé que Vania ne serait pas présente à la rentrée. Elle est toujours présente pour le moment mais son contrat prendrait fin prochainement à priori et Martine sera en retraite en décembre. Vania est très appréciée par les enfants, est-il possible de prolonger son contrat ? Si non, y'aura-t-il une nouvelle ATSEM ou une personne est-elle déjà recrutée ?

La Mairie souhaiterait obtenir les questions au moins une semaine à l'avance.

La commune va ouvrir un poste en CDD du 1er décembre 2020 au 5 juillet 2021 de 8h30 à 11h45. Ce poste dépendra de la mairie et non de l'ASC.

2°) *Le panneau d'affichage devant la maternelle est-il réservé à l'ASC Mézières ?*

Le panneau dans le massif de fleurs était un panneau provisoire qui sera prochainement retiré.

3°) *Où en est le passeport civisme ?*

Rappel du fonctionnement et de la finalité du passeport civisme par Mme Dumont puis présenté aux membres du conseil d'école (8 missions à valider pour les élèves). **Il sera distribué aux élèves de la classe de M. Rouleau CM1/CM2**, de manière officielle en présence de la directrice de l'école, de la directrice adjointe de l'ASC et de Mme la maire le 06/11/2020 à 11h.

Difficulté quant à la mise en place du projet « les petits patrouilleurs » le matin. Un parent d'élèves s'interroge quant à l'efficacité de la mesure dans le temps (les parents reprendront leurs mauvaises habitudes dès la fin du dispositif). Mme Dumont propose d'être positifs.

Il est à noter qu'il s'agit de volontariat pour les participants.

4°) *Depuis qu'il y a deux horaires distincts pour la sortie des élèves de l'école l'après-midi, il est plus aisé pour les parents de se garer. Malgré cela, on constate toujours des incivilités de la part de parents qui se garent sur l'emplacement réservé aux bus, empêchent les parents et les enfants de circuler en sécurité, les forçant à se rabattre sur la route. De plus, certains laissent le moteur tourner. Les poussettes ont du mal à circuler. D'autre part, quelques élèves circulent en skate-board, trottinette électrique, vélo. Nous relevons donc le manque de sécurité face à cette situation : une voiture pourrait ne pas voir un enfant en reculant. D'autant plus s'il passe rapidement en trottinette, par exemple. Ne peut-on pas soit mettre des barrières sur la zone interdite au stationnement ou autoriser et encadrer le stationnement sur cette zone à certains horaires, tout en créant une zone de passage pour les piétons. Même lorsqu'il y a de la place pour se garer, les parents trouvent le moyen de se stationner là où c'est interdit. Dernièrement, nous avons eu une voiture de garer sur la voie publique à la sortie de 16h.*

Le plan vigipirate urgence attentat est de nouveau mis en place entre autres au sein des écoles. Des barrières seront-elles mises devant l'école maternelle afin de sécuriser l'établissement ? Ce qui permettrait que les parents ne se stationnent plus devant.

Réponse de Mme le Maire : Mme la préfète a demandé d'apposer sur l'ensemble des bâtiments le logo « vigipirate alerte attentat » seulement. Il n'y aura donc pas d'autres actions de sécurisation supplémentaire de mise en place.

5°) *Plusieurs élèves de l'élémentaire qui vont à la natation dans le cadre de l'école ont développé des verrues plantaires depuis la rentrée. **Les enfants sont-ils autorisés à porter des chaussons protecteurs adaptés lors des séances de piscine ?***

Oui, ils le peuvent, plusieurs enfants en portent déjà. Dès la reprise de la piscine, nous en informerons les parents par un mot dans le cahier de liaison.

6°) *La collecte des stylos, cartouches et bouchons se poursuit-elle ?*

Oui, conférer PV ci-dessus et l'axe 2 du projet d'école

7°) *Point sur le questionnaire de la cantine (Pièce jointe). Retour de 51 fiches sur la totalité des enfants mangeant à la cantine. Sur les 51 retours, 47 sont satisfaits de manger à la cantine. Quelques retours sur des problèmes de cuisson. Certains parents ont suggéré quelques idées comme des repas à thèmes.*

Le retour est plutôt positif, il y a moins de déchets que les autres années. Les parents soulèvent quelques irrégularités dans l'équilibre des repas.

Mme le Maire tient à rappeler aux parents que la cantine et l'accueil périscolaire sont des services proposés par la Mairie, qu'en cas d'insatisfaction ils ne sont pas obligés d'y inscrire leurs enfants.

Les parents ont également la possibilité de venir s'inscrire en mairie pour venir tester les services de cantine ou observer pendant le temps de cantine.

8°) *Comment sera aménagé le temps de repas à la cantine avec les nouvelles conditions sanitaires à mettre en place sachant que le nombre d'enfant demi-pensionnaire est plus important qu'en juin ?*

Réponse de Mme le Maire : cela s'est plutôt bien passé. **Les enfants sont séparés par classe pendant le temps de cantine. Il y a deux services.**

De la part de l'équipe enseignante :

Nous reprenons pour la plupart les questions et remarques qui n'avaient pas eu de réponses lors du conseil d'école du 05/11/2019, pour cause d'année électorale et d'étude du budget 2020 :

- *Comme cela avait été évoqué lors des précédents conseils d'école, serait-il possible que soit mis en place des pare-ballons ou des grands « piquets » avec le grillage (comme nous avons avant) au niveau du terrain herbeux (emplacement de l'ancien potager)?*

Des filets à oiseaux ont été achetés par la Mairie. A voir pour leur mise en place.

- *Serait-il possible, pour faciliter le rangement de cette pièce, que des étagères soient installées dans la réserve (ancien bureau de direction) ou des armoires ?*

La commission scolaire souhaite se rendre sur place afin d'envisager une solution.

- *Comme il n'y a pas possibilité de récupérer le tableau blanc de la 6ème classe serait-il envisageable l'achat par la municipalité de tableaux blancs pour les classes d'élémentaire ?*

La Mairie étudie la proposition afin d'un renouvellement des tableaux des 3 classes d'élémentaire sur l'ensemble du mandat.

- *Qu'en est-il depuis le conseil d'école du 05/11/2019 du projet sur le passeport du civisme de l'ASC Mézières?*

Voir réponse question des parents d'élèves

- *Les classes maternelles souhaiteraient pouvoir **renouveler leur gros matériel** (tables/chaises/meubles/....) serait-il possible d'envisager un budget spécial en ce sens pour la rentrée prochaine ?*

La commission scolaire souhaite se rendre sur place afin d'envisager une solution.

- *Les classes d'élémentaire souhaiteraient pouvoir **renouveler les dictionnaires** très vieillissants. Serait-il possible d'envisager un budget en ce sens ?*

La Mairie propose aux enseignants **d'effectuer un devis** afin d'étudier la proposition.

Fin du conseil à 20h

La directrice, Mme Deluce

Les secrétaires de séance,

M. ROULEAU (enseignant) et Mme YOYOTE (parent)